

10 juillet 1997

Allocution devant le Conseil des Gouverneurs des Grands-Lacs

Monsieur le Président,

Messieurs les Gouverneurs,

Monsieur le premier ministre,

Étant le premier à prendre la parole, j'aimerais en profiter pour exprimer mes remerciements au Président, le gouverneur Ridge, ainsi qu'aux autres gouverneurs de nous offrir, au premier ministre Harris et à moi, l'occasion de participer à ce Conseil.

Nouveaux participants, l'Ontario et le Québec considèrent qu'il s'agit en effet d'une tribune privilégiée qui nous permettra de tirer profit de votre expérience et de débattre des questions auxquelles nous aurons à faire face au cours des prochaines années. Dans le cadre de cet atelier, j'aimerais vous expliquer de quelle façon et à quel niveau le Québec peut contribuer à l'atteinte des objectifs que vous vous êtes fixés à l'égard de la compétitivité économique de la région des Grands Lacs. Certains d'entre vous connaissez déjà le Québec, y étant venus à titre officiel ou comme touriste. Dans la mesure où c'est la première fois que je participe à vos assises, vous me permettrez de prendre quelques instants pour vous décrire ce à quoi ressemble le Québec d'aujourd'hui. La plupart des Américains associent instinctivement le Québec aux vacances et à la gastronomie : les festivals de jazz et de l'humour de Montréal, le Carnaval de Québec, la bonne bouffe, l'atmosphère européenne du Vieux Québec et de Montréal et notre caractéristique joie de vivre. Il va sans dire que l'objet de mon propos ne visera pas à modifier ces impressions. J'aimerais surtout vous faire connaître une autre facette du Québec : le Québec en tant que force économique jouant un rôle significatif sur le continent nord-américain.

Nation commerçante depuis sa fondation, le Québec exporte près de 50 % de son produit intérieur brut, qui s'élève à 131 000 000 000 \$ américains en 1996, situant ainsi son économie parmi les vingt plus importantes au monde. D'ailleurs, le Québec constitue le 9^e partenaire commercial des États-Unis, le niveau de nos échanges étant supérieur à certains pays du G-7 comme la France et l'Italie, ou à celui du Chili qui s'apprête à accéder à l'ALÉNA. Nos secteurs pharmaceutiques, des télécommunications et de l'énergie sont des plus innovateurs, tirant profit des technologies américaines et européennes et comptant sur une main-d'œuvre à 40 % bilingue. Dans le domaine de l'aéronautique, le Québec se situe désormais au sixième rang des producteurs mondiaux. Notre économie présente les caractéristiques d'une économie hautement industrialisée, diversifiée et moderne.

Toutefois, nous avons très tôt constaté que le processus d'intégration économique s'effectuerait avant tout au plan continental. C'est pourquoi, malgré la controverse entourant la libéralisation des échanges dans le reste du Canada, tous les partis politiques dont le mien, ont appuyé l'Accord de libre-échange (ALÉ) en 1988 et l'ALÉNA en 1992. Grâce à ces accords mais surtout au dynamisme des gens d'affaires de part et d'autre de la frontière, notre commerce avec l'ensemble des États-Unis a progressé à un rythme supérieur à notre commerce avec le reste du monde. À telle enseigne que les États-Unis sont devenus notre

premier partenaire commercial international, sur un pied d'égalité avec nos partenaires et amis au Canada. Avec des échanges commerciaux totalisant 17 600 000 000 \$ EU en 1996, les États des Grands Lacs représentent, à eux seuls, plus de 40 % de l'ensemble de notre commerce avec les États-Unis. Ce constat est des plus encourageant car, compte tenu du formidable redéploiement industriel en cours ici depuis les années 1970, la région des Grands Lacs continuera de bénéficier du plus haut taux de croissance des États-Unis au cours de la prochaine décennie. La réciprocité ayant depuis longtemps constitué la marque de notre commerce avec les États-Unis, les États des Grands Lacs bénéficient aussi du marché québécois. Ainsi, en 1990, les exportations vers le Québec ont favorisé le maintien et/ou la création de 33 000 emplois dans votre région. Six ans plus tard, ce sont 10 000 emplois supplémentaires que la croissance de vos exportations au Québec ont permis de créer.

Ces résultats non négligeables illustrent à quel point une étroite coopération et des échanges soutenus entre le Québec et les États des Grands Lacs sont mutuellement avantageux pour les citoyens de nos régions respectives. Cependant, l'histoire et la géographie ont fait de nous plus que de simples clients. Le Québec est sensible et intéressé aux questions qui vous préoccupent. Nous sommes en effet soumis aux mêmes conditions et facteurs qui façonnent aujourd'hui notre démarche d'intégration à l'ensemble nord-américain. Les préoccupations du Conseil des gouverneurs, par les projets qui sont mis de l'avant, témoignent d'une très grande compréhension des enjeux économiques, environnementaux, sociaux et politiques auxquels nous sommes confrontés. Nous voilà donc au cœur du sujet de cet atelier: la compétitivité. Puisque notre objectif commun consiste à favoriser pour la région une croissance soutenue, il importe de ne pas concevoir l'accroissement de la compétitivité comme un combat entre nous pour l'attraction des investissements, même si nous déployons maints efforts à cet égard.

Mais plus encore, alors que nous discutons de cette question, les entreprises et les gouvernements d'autres régions des Amériques, de l'Europe et de l'Asie-Pacifique adoptent des mesures afin de faire face aux tendances qui influent sur nos économies: réorganisation de la production autour de relations plus étroites avec les fournisseurs, transformation et intégration des réseaux économiques, renforcement des grappes industrielles, pour ne mentionner que celles-là. Si nous voulons accroître notre efficacité, il faudra que nous parvenions à maîtriser ces tendances, avant nos compétiteurs et mieux qu'eux. Mais pour y parvenir, nous devons d'abord mettre nos ressources en commun, assurer la complémentarité de nos atouts. Permettez-moi de traduire par un exemple cette complémentarité des atouts par un projet qui intéresse l'ensemble de la région: le développement du véhicule électrique, où le Québec dispose d'importants avantages technologiques.

Le 5 juin dernier, le United States Advanced Battery Consortium (USABC), formé notamment des trois grands de l'automobile, accordait un contrat de deux ans d'une valeur de 24 000 000 \$ US à la compagnie 3M (St-Paul, Minnesota) et à ses partenaires Hydro-Québec et Argonne (Chicago). Hydro-Québec, qui possède une expertise de plus de quinze ans dans ce domaine, va développer et tester des batteries de haute puissance (Lithium Ion Battery-LIB) pouvant servir à la production éventuelle du véhicule électrique. Un tel projet, basé sur la mise en commun de nos atouts, laisse entrevoir des retombées exceptionnelles pour

l'ensemble de la région. Comment tirer profit de cet exemple de complémentarité des atouts afin que d'autres projets du genre puissent voir le jour ?

D'abord, il faut identifier nos points forts et concerner sans cesse nos efforts. Afin de favoriser les partenaires, nous croyons qu'il serait avantageux de miser sur des secteurs d'avenir et pour lesquels une complémentarité est manifeste, tels l'automobile, l'aérospatiale, la métallurgie, les équipements de télécommunication et de transport. De là, nous devrions mettre sur pied des réseaux d'excellence dans des domaines précis, où seraient mis à contribution nos avantages les plus compétitifs. Plus important encore, les gouvernements que nous dirigeons devront s'accorder pour permettre à ces réseaux d'excellence de disposer des infrastructures nécessaires; mais surtout, leur permette d'œuvrer dans un environnement qui favorise l'utilisation de l'expertise, des technologies et des ressources informationnelles disponibles de la région des Grands Lacs. Pour parvenir à ces fins, nous devons nous doter d'un outil: les technologies de l'information. La compétitivité est le produit d'un équilibre entre le coût et la qualité de la main-d'œuvre, la disponibilité et l'affectation des ressources, l'adoption de normes environnementales adéquates et la mise en place d'une fiscalité concurrentielle. Aucun autre secteur ne dépend autant de l'innovation que celui des technologies de l'information. Elles sont et demeureront, au cours des années à venir, l'élément déterminant de la compétitivité et du développement économique.

En termes de compétitivité, les avantages découlant du développement du secteur des technologies de l'information sont de deux ordres : d'abord à titre d'industrie en soi, comme toutes les industries créatrices de richesse et d'emplois, ensuite comme industrie en amont, essentielle au développement des autres industries manufacturières et du secteur tertiaire (services, éducation, santé). Les technologies de l'information sont plus qu'un secteur industriel en soi, elles modifient en profondeur de nombreux aspects de nos vies, notre façon de consommer, de faire des affaires, de produire. En réduisant les distances et en éliminant l'effet du temps, les technologies de l'information accéléreront l'intégration économique.

Au sein de notre zone géographique, elles produiront au 21^e siècle les mêmes effets que ceux engendrés par l'ouverture de la Voie maritime du St-Laurent, il y a bientôt 40 ans. Dans le développement des technologies de l'information, le leadership doit être assumé par le secteur privé. Cela dit, à l'instar de ce qui doit être fait dans d'autres secteurs, il appartient aux gouvernements de prendre les mesures requises pour faciliter la tâche du secteur privé, tout en maximisant les retombées pour l'ensemble de la société. Le Québec a favorisé, par des mesures fiscales, la création des Centres de développement des technologies de l'information, qui visent le positionnement des secteurs du multimédia et de l'inforoute québécois dans le marché mondial. Les centres regroupent des entreprises qui s'engagent à créer et maintenir un minimum de dix emplois et à consacrer une partie importante de ses activités à la recherche et au développement de produits ou services à haute valeur ajoutée.

Il nous faut reconnaître que les développements technologiques se sont produits à un rythme supérieur à notre capacité de transposer les retombées en une qualité de vie accrue pour nos citoyens. Il nous est difficile de former un plus grand nombre de travailleurs en mesure de tirer profit de ces développements dans la production de biens et services de meilleure qualité. Nous devons en conséquence prendre les moyens afin que notre main-d'œuvre évolue au rythme de la technologie. Cela dit, revenons sur le défi d'accroître le

partenariat entre nos entreprises et de constituer des réseaux d'excellence fondés sur nos secteurs d'avenir. Je lance l'idée d'utiliser les technologies de l'information comme pierre angulaire sur laquelle serait bâtie une zone d'intégration virtuelle pour la communauté d'affaires de notre région. Nous pourrions nous inspirer de l'exemple concret du Multimedia Super Corridor du Président de la Malaisie, auquel sont associés tous les grands noms de l'industrie. Cette place d'affaires électronique pourrait être structurée à partir des secteurs d'avenir et pour lesquels une complémentarité est manifeste, tels l'automobile, l'aérospatiale, la métallurgie, les équipements de télécommunication et de transport. Les PME, comme les grandes compagnies pourraient, du bout des doigts, identifier le partenaire et trouver l'expertise recherchée dans la communauté d'affaires Grands Lacs/Saint-Laurent.

Nous pourrions constituer un groupe de travail pour étudier cette idée, consulter nos milieux d'affaires respectifs, et établir un échéancier jusqu'à notre prochaine rencontre. Nous sommes au cœur de l'Amérique. Si nous réussissons à constituer le centre électronique du continent, nous procurerons une plus grande qualité de vie aux quelques 97 000 000 de citoyens que nous représentons.